

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Séance du 29 septembre 2025

Nombre de membres en exercice : **64**
Nombre de présents : 48
Nombre de représentés : 5
Nombre d'absents : 11

L'AN DEUX MILLE VINGT CINQ, LE VINGT NEUF SEPTEMBRE à 14 h 00, le Conseil Communautaire s'est réuni , après convocation légale, sous la présidence de **M. Emmanuel SERAPHIN, Président.**

Secrétaire de séance : Mme Laetitia LEBRETON

ÉTAIENT PRÉSENT(E)S :

OBJET
AFFAIRE N°2025_090_CC_6
Secteur Henri Cornu - mandat de travaux
de requalification des VRD - approbation
du compte rendu financier arrêté au 30
décembre 2024

M. Emmanuel SERAPHIN - Mme Mélissa COUSIN - Mme Denise DELAVANNE - Mme Suzelle BOUCHER - M. Salim NANA-IBRAHIM - Mme Pascaline CHEREAU-NEMAZINE - M. Jean-Philippe MARIE-LOUISE - M. Irchad OMARJEE - Mme Melissa PALAMA-CENTON - M. Julius METANIRE - Mme Marie-Bernadette MOUNIAMA-CUVELIER - M. Jean-Noel JEAN-BAPTISTE - Mme Laetitia LEBRETON - M. Dominique VIRAMA-COUTAYE - Mme Marie-Annick FLORIAN - Mme Roxanne PAUSE-DAMOUR - Madame Martine GAZE - M. Yann CRIGHTON - M. Alain BENARD - Mme Lucie PAULA - M. Karl BELLON - Mme Vanessa MIRANVILLE - M. Gilles HUBERT - Mme Jocelyne CAVANE-DALELE - M. Armand VIENNE - M. Philippe ROBERT - Mme Florence HOAREAU - M. Olivier HOARAU - Mme Annick LE TOULLEC - M. Henry HIPPOLYTE - Mme Catherine GOSSARD - M. Jean-Claude ADOIS - Mme Jasmine BETON - M. Armand MOUNIATA - Mme Brigitte LAURESTANT - M. Fayzal AHMED-VALI - Mme Danila BEGUE - M. Bruno DOMEN - M. Pierre Henri GUINET - M. Philippe LUCAS - Mme Armande PERMALNAICK - M. Jacky CODARBOX - Mme Marie-Annick HAMILCARO - M. Daniel PAUSE - M. Houssamoudine AHMED - Mme Audrey FONTAINE - M. Christophe DAMBREVILLE - M. Jean MARCEAU

Nombre de votants : 53

NOTA :

Le Président certifie que :

- la convocation a été faite le :
23 septembre 2025

- date d'affichage et de publication de la liste
des délibérations au plus tard le
06/10/2025

ÉTAIENT ABSENT(E)S :

M. Tristan FLORIAN - M. Guylain MOUTAMA-CHEDIAPIN - Mme Mireille MOREL-COIANIZ - Mme Eglantine VICTORINE - Mme Marie-Josée MUSSARD-POLEYA - Mme Amandine TAVEL - Mme Marie ALEXANDRE - Mme Jacqueline SILOTIA - M. Rahfick BADAT - Mme Jocelyne JANNIN - M. Jean François NATIVEL

ÉTAIENT REPRÉSENTÉ(E)S :

Mme Huguette BELLO procuration à M. Emmanuel SERAPHIN - M. Alexis POININ-COULIN procuration à M. Yann CRIGHTON - Mme Virginie SALLE procuration à M. Jean-Noel JEAN-BAPTISTE - M. Michel CLEMENTE procuration à Mme Mélissa COUSIN - Mme Brigitte DALLY procuration à M. Bruno DOMEN

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 29 SEPTEMBRE 2025

AFFAIRE N°2025 090 CC 6 : SECTEUR HENRI CORNU - MANDAT DE TRAVAUX DE REQUALIFICATION DES VRD - APPROBATION DU COMPTE RENDU FINANCIER ARRÊTÉ AU 30 DÉCEMBRE 2024

Le Président de séance expose :

1 – Rappel du contexte

Dans le cadre de ses compétences, le Territoire de l'Ouest et au regard de la nécessité de requalifier le secteur Henri Cornu, un périmètre de Projet Urbain Partenarial a été instauré.

La mise en place du PUP avait pour objectif de financer le programme des équipements nécessaires à la mise à niveau de la zone et permettre à terme son développement.

Pour rappel, les travaux programmés visent à restructurer la zone en améliorant la qualité urbaine et le cadre de vie à travers 3 axes :

- Requalification de la voie Henri Cornu ;
- Bouclage et réalisation des voiries secondaires conformément au plan guide l'écocité ;
- Végétalisation.

2 – Missions générales du mandataire

La SPL Grand Ouest intervient au nom et pour le compte du Territoire de l'Ouest au travers un contrat de mandat de travaux signé en date du 15 octobre 2024 pour une durée de 5 ans.

Les missions portées par la SPL s'articulent comme suit :

- Fixer les conditions du bon déroulement du programme des travaux en lien avec les acteurs sur sites ;
- Assister le mandant dans l'ensemble des actions de communication ou d'information en phase travaux ;
- Assister le mandant dans la préparation des choix des prestataires et dans l'exécution des marchés, en lien avec la maîtrise d'œuvre ;
- Plus généralement, coordonner l'ensemble des études, marchés en lien avec le programme de travaux, d'en informer le mandant et le cas échéant, représenter la communauté d'agglomération ;

3 – ETAT D'AVANCEMENT DE L'OPERATION AU 31/ 12/2024

3.1 - État d'avancement opérationnel

La période d'octobre à décembre 2024 a été consacrée à :

- L'appropriation par la SPL des documents qui ont été produits dans le cadre des études pré-opérationnelles et à une analyse du dossier PRO.

Cette analyse et relecture des documents produits ont permis à la SPL de faire des ajustements sur l'organisation et la mise en œuvre général du programme d'équipements (dimensionnements ouvrage, planification et estimation travaux).

- La structuration de son intervention future en lien avec les missions complémentaires identifiées au contrat (mise en place de réunions partenariales et identification de missions complémentaires)

3.2 – État d'avancement financier

Au 31 décembre 2024, l'ensemble des dépenses constatées s'élèvent à **156 790 € TTC**.

Elles se décomposent comme suit :

- 97 881 € TTC relatifs aux honoraires de MOE ;
- 58 909 € TTC relatifs à l'avance sur rémunération du mandataire.

Ligne	Intitulé	Bilan	Réalisé 2024
		Initial TTC	Année
	DEPENSES	10 823 395 €	156 790 €
B	ETUDES PRE-OPERATIONNELLES	21 700 €	0 €
B10	Études géotechniques	21 700 €	0 €
C	ETUDES OPERATIONNELLES	638 395 €	97 881 €
C02	MOE VRD et Paysage	474 303 €	97 881 €
C07	Coordinateur environnemental	44 220 €	0 €
C11	SPS	88 439 €	0 €
C20	Révisions	31 433 €	0 €
D	TRAVAUX	9 728 306 €	0 €
D01	Travaux de voirie, réseau et espaces publics	8 843 915 €	0 €
D98	Provisions	442 196 €	0 €
D99	Révisions	442 196 €	0 €
F	FRAIS DIVERS	10 850 €	0 €
F02	Frais d'affichage, insertion	10 850 €	0 €
H	REMUNERATION SPL	424 144 €	58 909 €
H07	Conduite d'opération	424 144 €	58 909 €

Ligne	Intitulé	Bilan	Réalisé 2024
		Initial TTC	Année
	RECETTES	10 823 395 €	156 790 €
C	PARTICIPATION	97 881 €	97 881 €
C02	Collectivités	97 881 €	97 881 €
D	AUTRES PRODUITS	10 301 370 €	0 €
D01	Remboursement dépenses	10 301 370 €	0 €
H	REMUNERATION	424 144 €	58 909 €
H01	Rem Mandat	424 144 €	58 909 €

Cette avance de 58 909 € TTC a été faite conformément aux dispositions du CCAP et sera remboursée en fonction de l'avancement du mandat.

4 – PREVISIONNEL DE L'OPERATION POUR L'ANNEE 2025

4.1 - Avancement opérationnel prévisionnel

Dans la continuité de l'année 2024, il s'agira pour la SPL de :

- Lancer l'ensemble des marchés des travaux du programme d'équipements du PUP sur le secteur Henri Cornu ;
- Fiabiliser l'intervention du Territoire de l'Ouest en identifiant les missions complémentaires à lancer (géotechniques/médiation)

En 2025, il est attendu par la SPL Grand Ouest un démarrage opérationnel au 2ème semestre et sous réserve de la maîtrise foncière.

4.2 – Bilan financier prévisionnel :

Le bilan actualisé du mandat de travaux s'élève à 10 823 395 euros TTC en incluant la rémunération du mandataire.

Ligne	Intitulé	Bilan	Réalisé	Prévisionnel		Cumul	Nouveau	
		Initial TTC	Année	Année				
	DEPENSES	10 823 394 €	156 790 €	2 750 415 €	2 907 205 €	10 823 394 €	0 €	
B	ETUDES PRE-OPERATIONNELLES	21 700 €	0 €	34 720 €	34 720 €	43 400 €	21 700 €	
B10	Études géotechniques	21 700 €	0 €	34 720 €	34 720 €	43 400 €	21 700 €	
C	ETUDES OPERATIONNELLES	638 395 €	97 881 €	166 274 €	264 155 €	616 694 €	-21 700 €	
C02	MOE VRD et Paysage	474 303 €	97 881 €	121 452 €	219 333 €	431 822 €	-42 481 €	
C07	Coordinateur environnemental	44 220 €	0 €	30 000 €	30 000 €	65 000 €	20 780 €	
C11	SPS	88 439 €	0 €	6 966 €	6 966 €	88 439 €	0 €	
C20	Révisions	31 433 €	0 €	7 857 €	7 857 €	31 433 €	0 €	
D	TRAVAUX	9 728 306 €	0 €	2 432 075 €	2 432 075 €	9 728 307 €	1 €	
D01	Travaux de voirie, réseau et espaces publics	8 843 915 €	0 €	2 210 978 €	2 210 978 €	8 843 915 €	0 €	
D98	Provisions	442 196 €	0 €	110 548 €	110 548 €	442 196 €	0 €	
D99	Révisions	442 196 €	0 €	110 548 €	110 548 €	442 196 €	0 €	
F	FRAIS DIVERS	10 850 €	0 €	5 425 €	5 425 €	10 850 €	0 €	
F02	Frais d'affichage, insertion	10 850 €	0 €	5 425 €	5 425 €	10 850 €	0 €	
H	REMUNERATION SPL	424 143 €	58 909 €	111 920 €	170 829 €	424 143 €	0 €	
H07	Conduite d'opération	392 725 €	58 909 €	102 292 €	161 201 €	392 725 €	0 €	
H08	Conduite d'opération révision 8%	31 418 €	0 €	9 628 €	9 628 €	31 418 €	0 €	

Ligne	Intitulé	Bilan	Réalisé	Prévisionnel 2025		Bilan	Écart
		Initial TTC	Année	Année	Cumul		
	RECETTES	10 823 395 €	156 790 €	5 241 351 €	5 398 141 €	10 823 395 €	0 €
C	PARTICIPATION	97 881 €	97 881 €	0 €	97 881 €	97 881 €	0 €
C02	Collectivités	97 881 €	97 881 €	0 €	97 881 €	97 881 €	0 €
D	AUTRES PRODUITS	10 301 370 €	0 €	5 129 431 €	5 129 431 €	10 301 370 €	0 €
D01	Remboursement dépenses	10 301 370 €	0 €	5 129 431 €	5 129 431 €	10 301 370 €	0 €
H	REMUNERATION	424 144 €	58 909 €	111 920 €	170 829 €	424 144 €	0 €
H01	Rem Mandat	424 144 €	58 909 €	111 920 €	170 829 €	424 144 €	0 €
SOLDE		1 €	0 €	2 490 936 €	2 490 936 €	1 €	0 €

Pour l'année 2025, les dépenses identifiées s'élèvent à **2 750 415 € TTC**.

En ce qui concerne, les recettes identifiées, celle-ci s'élèvent à **2 862 335 € TTC** et se répartissent comme suit :

- 2 750 415 euros TTC au titre des dépenses engagées dans le cadre des marchés
- 111 920 euros TTC au titre de la rémunération de la SPL Grand Ouest.

A reçu un avis favorable en Conférence Des Maires du 18/09/2025.

A reçu un avis favorable en Commission Aménagement et Logement du 04/06/2025.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Oui l'exposé du Président de séance,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ ET À LA MAJORITÉ (PAR 5 ABSTENTION(S), 0 SANS PARTICIPATION, 1 CONTRE) DÉCIDE DE :

- APPROUVER les dépenses et les recettes TTC arrêtées au 31/12/2024 ;

- APPROUVER le bilan global prévisionnel en cours au montant de 10 823 394 euros TTC au 31/12/2024 ;

- AUTORISER le Président ou tout autre Vice-Président habilité à signer tous actes afférents.